



Comptes annuels

ASS. Atmosphères

31/12/2020

Ce document contient 12 pages



ASS. Atmosphères

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial ⁽¹⁾				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	10 873	10 168	705	2 778
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	10 873	10 168	705	2 778
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst.techniques, mat.out.industriels		12 344	10 571	1 773	1 186	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	Immobilisations grevées de droit					
	Autres				1 888	
	TOTAL	12 344	10 571	1 773	3 074	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres					
	TOTAL					
Total I		23 218	20 739	2 478	5 853	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 839		1 839	
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	60 960		60 960	53 231
		TOTAL	62 800		62 800	53 231
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	158 182		158 182	160 889	
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	4 619		4 619	20 892	
Total II		225 602		225 602	235 013	
	Frais d'émission des emprunts				III	
	Primes de remboursement des emprunts				IV	
	Ecart de conversion Actif				V	
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		248 820	20 739	228 080	240 867	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

ASS. Atmosphères

		Passif	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires	146 600	
	Avec droit de reprise	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		146 600
		Fonds propres avec droit de reprise		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Réserves	Apports		
		Legs et donations		
		Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles		15 041		
Autres	Réserves pour projet de l'entité			
	Réserves		15 041	
	Autres			
		Report à nouveau	33 489	-10 602
		Excédent ou Déficit de l'exercice	3 483	44 091
		<i>Situation nette (sous total)</i>	198 614	195 131
		Fonds propres consommables		
		Subventions d'investissement		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	198 614	195 131
Autres fonds propres		Montant des émissions de titres participatifs		
		Avances conditionnées		
		Total I bis		
Fonds dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations		
		Fonds dédiés		
		Total II		
Provisions		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges		
		Total III		
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
		Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
		Avances et acomptes reçus ⁽³⁾		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 129	14 643
		Dettes des legs ou donations		
		Dettes fiscales et sociales	25 336	28 091
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes		
	Instrument de trésorerie			
	Produits constatés d'avance	3 000	3 000	
		Total IV	29 466	45 735
		Écart de conversion Passif V		
		TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	228 080	240 867
Renvois		(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(2) Dont emprunts participatifs		
		Dettes sauf (3) à plus d'un an Dettes sauf (3) à moins d'un an		45 735
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

ASS. Atmosphères

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
 Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	68 354	
	<i>dont parrainages</i>	44 376	
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		37 840
	Montant net du chiffre d'affaires		37 840
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	357 809	406 032
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		5 000	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	12	2	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	426 176	448 875
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		3 397
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	301 380	273 324
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 731	1 291
	Salaires et traitements	84 020	86 221
	Charges sociales	31 600	32 626
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 375	2 867
	Dotations aux provisions		
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	4 425	5 567
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	426 533	405 297
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	-357	43 578
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

ASS. Atmosphères

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
 Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019
 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	128	180
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	128	180
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV		
	2. Résultat financier (III-IV)	128	180
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	-228	43 758
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	3 962	368
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	3 962	368
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	250	35
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	250	35
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	3 712	333
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées X		
	Total des produits (I + III + V + IX)	430 267	449 423
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)	426 783	405 332
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 483	44 091
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	TOTAL		



Association Atmosphères
**Annexe aux comptes annuels de
l'exercice
clos le 31 décembre 2020**

Table des matières

1	Objet social	3
2	Nature et périmètre des activités réalisées	4
3	Description des moyens mis en œuvre	5
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	6
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	6
5	Principes et méthodes comptables	7
5.1	Principes généraux	7
5.1.1	Changement de méthode comptable	7
5.1.2	Changements d'estimation	8
5.1.3	Corrections d'erreurs	8
5.2	Dérogations	8
5.3	Principales méthodes comptables	8
6	Informations relatives aux postes du bilan	9
6.1	Actif immobilisé	9
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	10
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
6.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	11
6.2	Actif circulant	12
6.2.1	Stocks et en cours	12
6.2.2	Précisions sur d'autres créances	12
6.3	Fonds propres	12
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	12
6.4	Dettes	15
6.4.1	Emprunts et autres dettes assimilés	15
6.4.2	Précisions sur d'autres dettes	15
6.5	État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des sûretés réelles, à la clôture de l'exercice	16
7	Informations relatives au Compte de résultat	17
7.1	Résultats par activité ou établissement	17
7.2	Produits du compte de résultat	18
7.2.1	Ventilation des produits d'exploitation	18
7.2.2	Produits de tiers financeurs	19
7.2.3	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20

7.3	Charges du compte de résultat	21
7.3.1	Achats de marchandises et variation des stocks	21
7.3.2	Autres Achats et charges externes	21
7.4	Résultat Financier	21
7.5	Résultat exceptionnel	21
7.6	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)	21
7.6.1	Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat	22
7.6.2	Autres informations sur certaines contributions volontaires en nature non présentées au pied du compte de résultat	23
8	Informations relatives à la fiscalité	24
8.1	Informations relatives au régime fiscal	24
8.2	Impôt sur les bénéfiques	24
8.2.1	Ventilation de l'origine de l'IS	24
9	Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants	25
9.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	25
10	Informations relatives à l'effectif	26

1 **Objet social**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

- Assurer la promotion du cinéma

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 **Nature et périmètre des activités réalisées**

La nature des activités réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Organisation, programmation et animation de séances cinématographiques
- Conception, mise en place et organisation d'événements
- Conception, mise en place et organisation d'une sensibilisation à l'image et aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Le périmètre des activités listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Ciné-club : cette activité s'est exercée auprès du Cinéma Le Gaumont à Valenciennes.
- Festival du Cinéma : cette activité s'est exercée dans le périmètre de la Ville de Valenciennes

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines :
 - En 2020, l'association comptait 3 salariés en CDI.
 - Aucun recrutement en CDI en 2020.
 - Participation des bénévoles

- Autres moyens/dépenses engagées
 - **Communication :**
 - Edition et distribution de programmes pour promouvoir le festival
 - Edition d'un Best Of du Festival
 - Insertion dans les journaux et revues spécialisées
 - Affichages, kakémonos, flyers pour le Cinéclub
 - Site internet
 - Page Facebook.

 - **Entretien général/dépense de fonctionnement :**
 - Augmentation des frais liés à la crise sanitaire (Achats de masques, gels...)

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

- La première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire liée à la COVID-19, qui a eu un impact significatif sur l'activité de l'association, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 *Changement de méthode comptable*

Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Postes impactés, incidence de la première application du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice

Les impacts à l'ouverture de l'exercice sont les suivants

- Actif : Non significatif
- Passif autres que le poste « Report à nouveau » : Non significatif
- Montant net, en report à nouveau : Non applicable

Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n°2018-06

Nous vous indiquons la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable, le cas échéant en distinguant l'impact effectif comptabilisé à l'ouverture de l'application prévue par le règlement. Les montants de l'exercice précédent sont présentés à méthode comptable comparable, c'est-à-dire en appliquant également le règlement ANC n°2018-06 aux comptes de l'exercice précédent.

5.1.2 *Changements d'estimation*

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 *Corrections d'erreurs*

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

5.2 *Dérogations*

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 *Principales méthodes comptables*

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03.

Les comptes présentés n'appliquent aucune méthodes « optionnelles » suivantes parmi celles proposées ainsi par le règlement 2014-03 :

6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 873			10 873
Immobilisations corporelles	12 344			12 344
Immobilisations financières				
Total	23 217			23 217

6.1.1.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Néant

6.1.1.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Néant

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	8 095	2 073		10 168
Immobilisations corporelles	9 269	1 302		10 571
Immobilisations financières				
Total	17 364	3 375		20 739

6.1.2.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		2 073		
Immobilisations corporelles		1 302		
Immobilisations financières				
Total		3 375		

6.1.2.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Néant

6.1.2.3 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	De 1 à 3 ans
Immobilisations corporelles	Linéaire	De 3 à 5 ans

6.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Néant

6.2 Actif circulant

6.2.1 Stocks et en cours

Néant

6.2.2 Précisions sur d'autres créances

Les autres créances pour un total de 60 960 € sont constituées de :

- RRR à obtenir pour 371 €
- Subventions à recevoir pour 31 536 €
- Crédit de TVA à rembourser pour 26 519 €
- TVA sur FNP pour 294 €
- Remboursement de chômage partiel de Décembre 2020 : 2 240 €

6.2.2.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 4 619 € et sont relatives à des charges d'exploitation.

6.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel sur celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

6.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	146 601				146 601
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	15 041				15 041
Report à nouveau :					
o Créiteur	42 986	5 881			48 867
o Débiteur	-53 589	38 211			-15 378
Excédent ou déficit de l'exercice	44 092	-44 092			
Situation nette (sous-total)	195 131	-			195 131
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	195 131				195 131

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (...) sur une ligne spécifique »

6.3.1.1 Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité, ou, s'agissant d'une fondation, de la dotation statutaire et des dotations complémentaires non consommables. Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres statutaires				
• Valeur du patrimoine intégré	146 601			146 601
Fonds propres complémentaires				
• Première situation nette établie				
• Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
• Dotations non consommables				
• Autres apports sans droit de reprise				
Réserves	15 041			15 041

6.3.1.2 Tableau de variation des fonds propres avec droits de reprise

Les fonds propres avec droit de reprise correspondent à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

Ce bien est repris par l'apporteur lorsque la condition n'est plus remplie par notre entité bénéficiaire. La convention d'apport fixe les conditions (événement dont la survenance justifie la reprise du bien ou des fonds apportés tel que, par exemple, la dissolution de l'entité) et les modalités de reprise du bien (bien repris en l'état, bien repris en valeur à neuf,...).

En fonction des modalités de reprise, notre entité enregistre le cas échéant, les charges et provisions lui permettant de remplir ses obligations découlant de cette convention.

Sauf précision particulière dans le contrat, les apports avec droits de reprise sont repris par les apporteurs dans l'état où ils se trouveront à la fin du contrat d'apport ou à la dissolution de l'association.

6.4 Dettes

6.4.1 Emprunts et autres dettes assimilés

6.4.1.1 Emprunts obligataires, titres associatifs et assimilés

Néant

6.4.1.2 Partenaires - comptes courants

Néant

6.4.2 Précisions sur d'autres dettes

6.4.2.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent une subvention de l'Académie de Lille pour 3 000 € versée par anticipation pour 2021.

6.4.2.2 Subventions à reverser

Néant

6.5 État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéances à 1 an au plus	Échéances	
							à plus 1 an et 5 ans au plus	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)(3)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)(3)				
Prêts (1)				Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont :				
Autres				- à 1 an au maximum à l'origine				
Créances de l'actif circulant :				- à plus de 1 an à l'origine				
Créances Clients et Comptes rattachés	1 839	1 839		Emprunts et dettes financières divers (2) (3)				
Autres	60 960	60 960		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 129	1 129		
Charges constatées d'avance	4 619	4 619		Dettes fiscales et sociales	25 336	25 336		
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes (3)	3 000	3 000		
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	67 418	67 418		TOTAL	29 465	29 465		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				
				(3) Dont garanties par des suretés réelles (indication des postes concernés)				

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

7.1 Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
<i>Gestion propre (= libre)</i>		
• Ciné Club	-2 941	
• Festival de Valenciennes		6 424
<i>Gestion sous contrôle de tiers financeurs (= conventionnée)</i>		
• Activité ou établissement 1		
• Activité ou établissement 2		
• Activité ou établissement 3		
Résultat de l'exercice		3 483

7.2 *Produits du compte de résultat*

7.2.1 *Ventilation des produits d'exploitation*

Les dépenses engagées avant que l'association ou la fondation ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires.

Une condition suspensive non levée ne permet pas d'enregistrer la subvention en produits.

Entrées Ciné-Club	6 110
Subventions Ciné-Club	6 000
Total Ciné-Club	12 110

Entrées Festival	17 868
Parrainages Festival	44 376
Subvention Festival	351 809
Autres	12
Total Festival 2 Valenciennes	414 065

Total Association	426 175
--------------------------	----------------

7.2.1.1 Ventes de prestations de services dont parrainages

7.2.1.1.1 Ventes de prestations hors parrainages

7.2.1.1.2 Vente de prestations de parrainage

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.
Les opérations de parrainage sont destinées à promouvoir l'image du partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Le montant défini dans le cadre de la convention de parrainage conclue avec des personnes physiques ou morales est comptabilisé lors de la réalisation de l'opération

7.2.2 Produits de tiers financeurs

7.2.2.1 Concours publics et subventions d'exploitation

7.2.2.1.1 Concours publics

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.

Ils sont comptabilisés en produit au compte « Concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

7.2.2.1.2 Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

7.2.2.1.3 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Ville	Autres
Concours publics					
Subvention d'exploitation		23 000	324 536	6 000	4 273
Subvention d'investissement					

7.2.2.2 Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable

Néant

7.2.3 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Néant

7.3 Charges du compte de résultat

7.3.1 Achats de marchandises et variation des stocks

Néant

7.3.2 Autres Achats et charges externes

Le montant des « autres achats et charges externes » correspond aux dépenses engagées pour la réalisation de l'objet social rappelé en début de ce document.

En 2020, elles représentent 301 380 € contre 276 722 € en 2019.

7.4 Résultat Financier

Non significatif

7.5 Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont relatifs à une régularisation de charges sur exercices antérieurs pour 3 962 €

7.6 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)

L'association n'a pas bénéficié cette année de contribution en nature à l'exception du bénévolat nécessaires au fonctionnement de l'association.

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.

Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.

Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature.

Les motifs de notre décision sont les suivantes :

- L'une des conditions suivantes devant être remplie ne l'est pas :
 - La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
 - L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

- Les parrainages font partie du poste « ventes de prestations de service dont parrainages »

7.6.1 *Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat*

7.6.1.1 Produits à recevoir

Ce poste correspond à l'indemnité d'activité partielle au titre de Décembre 2020 à percevoir en Janvier 2021.

7.6.1.2 Charges et produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont relatifs à une régularisation de charges sur exercices antérieurs pour 3 962 €

7.6.1.3 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	3 950	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	3 950	

7.6.2 *Autres informations sur certaines contributions volontaires en nature non présentées au pied du compte de résultat*

7.6.2.1 Contributions volontaires en nature non présentées au pied du compte de résultat

Les motifs de non-comptabilisation au pied du compte de résultat des contributions volontaires en nature, l'importance desdites contributions sont les suivants :

L'une des conditions suivantes devant être remplie ne l'est pas :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

7.6.2.2 Contributions volontaires en nature globales estimées

Ci-après une approche de l'ensemble des contributions volontaires y compris celles non comptabilisées au pied du compte de résultat pour les raisons communiquées par ailleurs.

Nature de la charge	Montant contributions portées au pied du compte de résultat	Montant autres contributions volontaires	Total
Mise à disposition local		2 900	2 900
Nature du produit	Montant compte de résultat	Montant contribution volontaire	Total
Mise à disposition local		2 900	2 900

8 Informations relatives à la fiscalité

8.1 Informations relatives au régime fiscal

— Résultat de l'exercice			0
— Impôt sur les bénéfices à %	+		
— Résultat avant impôt	=		0
— Variation des provisions réglementées			
— Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			

8.2 Impôt sur les bénéfices

8.2.1 Ventilation de l'origine de l'IS

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts		
Impôts : - au taux de %		
- sur PVLT		
Crédits d'impôts et imputations diverses : à %		
Résultat après impôts		

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

9 Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants

9.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Le montant total des « *rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature* » s'est élevé à 56 134 € en 2020.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « *compte financier* » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « *à l'engagement éducatif* ».

Conformément à l'article 261-7.1°d du Code général des impôts, ainsi qu'à l'Article 242 C-I-a) du CGI, annexe 2, le montant global des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés s'est élevé à 52 629 €

10 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	2
Ouvriers	
Total	3

ASS. Atmosphères

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2020	31/12/2019	%
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	705,62	2 778,93	-74.61
20510000 LOGICIELS	662,38	662,38	
20511000 MARQUE "JEAN MINEUR"	200,00	200,00	
20520000 SITE INTERNET	10 011,32	10 011,32	
28051000 AMORT. LOGICIELS	-662,38	-662,38	
28052000 AMORT SITE INTERNET	-9 505,70	-7 432,39	27.9
Total Immobilisations Incorporelles	705,62	2 778,93	
Matériel outillage	1 773,11	3 074,93	-42.34
21540000 MATÉRIEL ET OUTILLAGE	1 634,00	1 634,00	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	10 710,48	10 710,48	
28154000 AMORT.MATÉRIEL ET OUTILLAGE	-992,33	-447,67	121.67
28183000 AMORT. MAT. BUR ET INFORMATIQUE	-9 579,04	-8 821,88	8.58
Total Immobilisations corporelles	1 773,11	3 074,93	
TOTAL Actif immobilisé	2 478,73	5 853,86	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 839,80	0,00	NS
41110000 CLIENTS	1 839,80	0,00	NS
Autres	60 960,36	53 231,00	14.52
40980000 RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR	371,25	0,00	NS
44120000 SUBVENTION A RECEVOIR	31 536,00	32 000,00	-1.45
44567000 CRÉDIT DE TVA	26 519,00	18 765,00	41.32
44583000 TVA À RÉGULARISER ACTIF CINE CLUB	0,00	340,00	-100
44583100 TVA À RÉGULARISER ACTIF FESTIVAL	293,70	1 926,00	-84.75
44870000 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	2 240,41	200,00	NS
Total Créances	62 800,16	53 231,00	
Disponibilités	158 182,70	160 889,66	-1.68
51213000 CA CINE CLUB 16100756002	13 510,01	22 277,34	-39.36
51231000 CA FESTIVAL 16564215810	73 852,34	80 040,81	-7.73
51240000 CA CINE CLUB 16334011407	20 006,61	16 678,28	19.96
51241000 CA CINE CLUB 16499285005	30 119,11	21 208,66	42.01
51242000 CA FESTIVAL 16564216302	20 144,63	20 134,57	0.05
53110000 CAISSE	550,00	550,00	
Charges constatées d'avance	4 619,39	20 892,75	-77.89
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 619,39	20 892,75	-77.89
Total Actif circulant	225 602,25	235 013,41	
TOTAL ACTIF	228 080,98	240 867,27	

ASS. Atmosphères

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2020	31/12/2019	%
Fonds propres complémentaires sans droit de reprise	146 600,80	146 600,80	
10240000 APPORTS SANS DROIT DE REPRISE	146 600,80	146 600,80	
Réserves statutaires ou contractuelles	15 041,45	15 041,45	
10630000 RESERVES STATUAIRES OU CONTRACT	15 041,45	15 041,45	
Report à nouveau	33 489,13	-10 602,68	-415.86
11000000 REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	48 867,50	42 986,35	13.68
11900000 REPORT A NOUVEAU (DEBITEUR)	-15 378,37	-53 589,03	-71.3
Résultat de l'exercice	3 483,34	44 091,81	
Sous-total : Situation nette	198 614,72	195 131,38	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 129,77	14 643,99	-92.29
40110000 FOURNISSEURS	476,74	191,32	149.18
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	653,03	14 452,67	-95.48
Dettes fiscales et sociales	25 336,49	28 091,90	-9.81
42820000 DETTES PROVISIONNÉES CONGÉS À PAYER	6 937,75	5 951,63	16.57
43100000 URSSAF	7 932,61	8 880,79	-10.68
43733100 AUDIENS	2 892,40	2 935,82	-1.48
43780000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	0,00	3 962,17	-100
43820000 DET.CHARG.SOC./CONGÉS	2 942,73	2 511,01	17.19
43860000 AUT.CHARG.SOC.À PAYER	2 495,55	2 043,92	22.1
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	2 076,05	1 806,56	14.92
44584100 TVA À RÉGULARISER PASSIF FESTIVAL	59,40	0,00	NS
Produits constatés d'avance	3 000,00	3 000,00	
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 000,00	3 000,00	
Total IV	29 466,26	45 735,89	
Total passif	228 080,98	240 867,27	

ASS. Atmosphères

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019	%
Ventes de prestations de service	68 354,59	37 840,63	80.64
70600000 ENTREES CINE CLUB	6 109,95	13 505,21	-54.76
70610000 ENTREES FESTIVAL	17 670,14	23 865,88	-25.96
70630000 PARRAINAGES FESTIVAL	38 439,17	0,00	NS
70631300 PARRAINAGES OPERATION SPECIALE	5 937,00	0,00	NS
70880000 AUTRES PDTS D'ACTIV. ANNEXES	198,33	469,54	-57.76
Parrainages	44 376,17	0,00	NS
70630000 PARRAINAGES FESTIVAL	38 439,17	0,00	NS
70631300 PARRAINAGES OPERATION SPECIALE	5 937,00	0,00	NS
Concours publics et subventions d'exploitation	357 809,34	406 032,02	-11.88
74100000 SUBVENTION VILLE DE VALENCIENNES	6 000,00	7 000,00	-14.29
74131000 SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	149 536,00	160 000,00	-6.54
74131300 SUBVENTION CONSEIL REGIONAL OPERATION SPECIALE	20 000,00	0,00	NS
74132000 SUBVENTION DRAC	10 000,00	10 000,00	
74140000 SUBVENTION DEPARTEMENT NORD	0,00	1 500,00	-100
74150000 SUBVENTION VALENCIENNES METROPOLE	150 000,00	150 000,00	
74151300 SUBV VALENCIENNES METROPOLE OPERATION SPECIALE	5 000,00	0,00	NS
74160000 SUBVENTION CNC	10 000,00	10 000,00	
74161300 SUBVENTION CNC OPERATION SPECIALE	3 000,00	0,00	NS
74170000 PARTENAIRES PRIVES	0,00	52 560,00	-100
74171000 PARTENARIAT DOTATIONS	0,00	10 122,03	-100
74173000 SUBVENTION ACADEMIE LILLE	3 000,00	3 000,00	
74640000 AIDE A L EMPLOIS	1 273,34	1 849,99	-31.17
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charg	0,00	5 000,00	-100
79118000 TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	5 000,00	-100
Autres produits	12,07	2,69	348.7
75810000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,25	1,43	-82.52
75881000 PRODUITS DIVERS DE GESTION FESTIVAL	11,82	1,26	838.1
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>426 176,00</i>	<i>448 875,34</i>	
Autres achats et charges externes	301 380,05	276 721,54	8.91
60630000 PETIT OUTILLAGE CINE CLUB	1 429,99	0,00	NS
60630100 PETIT OUTILLAGE FESTIVAL	1 248,78	1 062,49	17.53
60630200 PETIT OUTILLAGE OPERATION SPECIALE	81,50	0,00	NS
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES CINE CL	92,87	33,05	181
60640100 FOURNITURES ADMINISTRATIVES FESTIVA	2 133,32	1 221,04	74.71
60645000 CARTES ADHERENTS	1 144,00	1 094,00	4.57
60910000 R.R.R. OBTENUS SUR ACHATS	0,00	-13,32	-100
61100000 FRAIS TECHNIQUES GAUMONT CINE CLUB	0,00	400,00	-100
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	8 600,00	8 400,00	2.38
61351100 LOCATIONS MAT - OPERATION SPECIALES	116,67	0,00	NS
61351200 LOCATION MATERIELS FESTIVAL	13 179,48	20 991,27	-37.21
61351300 LOCATION FILM FESTIVAL	8 713,25	12 634,56	-31.04
61520000 ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	0,00	198,00	-100
61560000 MAINTENANCE SITE CINE CLUB	617,60	604,77	2.12
61561000 MAINTENANCE FESTIVAL	491,66	520,83	-5.6
61610000 MULTIRISQUES	554,78	531,44	4.39
61611000 ASSURANCES FESTIVAL	2 023,50	2 152,99	-6.01
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE CINE CLUB	1 606,75	1 702,33	-5.61
62260000 HONORAIRES EC CINE CLUB	1 800,00	1 700,00	5.88
62260100 HONORAIRES EC FESTIVAL	13 011,48	11 567,22	12.49
62260200 COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 950,00	3 850,00	2.6
62261100 MAITRE DE CEREMONIE	2 800,00	4 000,00	-30
62261200 TRADUCTION	350,00	0,00	NS
62261300 TRADUCTION - OPERATION SPECIALE	1 540,00	0,00	NS
62262000 CHARGES DE MISSION	30 150,00	25 500,00	18.24

ASS. Atmosphères

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2020	31/12/2019	%
62262100	ATTACHES PRESSE	14 000,00	13 420,00	4.32
62264200	ANIMATION FESTIVAL	4 330,00	7 220,00	-40.03
62264300	ANIMATION CINE CLUB	0,00	379,15	-100
62264500	ANIMATIONS - OPERATION SPECIALE	30 800,00	0,00	NS
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	0,00	200,00	-100
62310000	PUBLICITE CINE CLUB	4 107,61	5 545,33	-25.93
62310100	PUBLICITE FESTIVAL	5 636,82	5 075,00	11.07
62320100	OUTILS DE COMMUNICATION	20 217,03	12 010,79	68.32
62322000	AFFICHES	19 527,53	20 002,62	-2.38
62324000	PHOTOS	0,00	111,02	-100
62325000	DIFFUSION DE DOCUMENTS	3 202,77	3 066,00	4.46
62326000	INSERTIONS ET ANNONCES PUBLICITAIRE	24 038,98	17 045,94	41.02
62326100	FILM ANNONCE	5 110,00	3 950,00	29.37
62327000	PUBLICITE OPERATION SPECIALE	3 497,55	0,00	NS
62340000	CADEAUX	85,59	320,28	-73.28
62350000	REMISE PRIX	4 525,55	12 072,59	-62.51
62450000	TRANSPORT COPIES	251,48	278,27	-9.63
62460000	TRANSPORTS OPERATION SPECIALE	7 000,00	0,00	NS
62510000	DEPLACEMENTS CINE CLUB	1 741,39	1 774,89	-1.89
62511000	DEPLACEMENT FESTIVAL	11 986,03	12 786,85	-6.26
62511300	DEPLACEMENT - OPERATION SPECIALE	1 717,57	0,00	NS
62512100	PARKING FESTIVAL	471,16	43,49	983.38
62512200	FRAIS CHAUFFEURS	1 159,25	2 305,89	-49.73
62512300	PARKING - OPERATION SPECIALE	6,00	0,00	NS
62570000	RECEPTIONS CINE CLUB	262,29	694,26	-62.22
62570100	HOTEL CINECLUB	954,85	1 300,94	-26.6
62571000	RECEPTION FESTIVAL	12 518,54	29 112,70	-57
62571100	HOTEL FESTIVAL	19 160,92	26 220,78	-26.92
62571300	RECEPTIONS - OPERATION SPECIALE	5 776,90	0,00	NS
62571400	HOTEL OPERATION SPECIALE	107,05	0,00	NS
62610000	FRAIS POSTAUX CINE CLUB	895,99	923,40	-2.97
62611000	FRAIS POSTAUX FESTIVAL	83,12	399,41	-79.19
62621000	LIGNE 03 27 26 78 82	1 007,46	1 002,07	0.54
62622000	LIGNE 03 27 45 33 43	603,20	596,75	1.08
62623100	TELEPHONE MOBILE DIRECTEUR	656,99	485,82	35.23
62710000	FRAIS BANCAIRES CINE CLUB	77,90	51,00	52.75
62710100	FRAIS BANCAIRES FESTIVAL	196,90	163,63	20.33
62810100	COTISATIONS FESTIVAL	30,00	12,00	150
Impôts, taxes et versements assimilés		1 731,79	1 291,88	34.05
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	544,30	0,00	NS
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	715,49	931,88	-23.22
63511000	CONTRIBUTION ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	472,00	360,00	31.11
Salaires et traitements		84 020,93	86 221,80	-2.55
64110000	SALAIRES ADMINISTRATIFS	76 160,34	79 565,02	-4.28
64111000	SALAIRES ARTISTIQUES	3 504,62	3 231,31	8.46
64111300	REMUNERATION SERVICE CIVIQUE	1 369,85	1 770,79	-22.64
64120000	CONGÉS PAYÉS	986,12	126,10	682.01
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 000,00	1 528,58	30.84
Charges sociales		31 600,31	32 626,45	-3.15
64510000	COTISATIONS URSSAF	22 753,65	23 914,69	-4.85
64530000	COT. CAISSE RETRAITE EMPLOYÉS	1 635,41	2 565,14	-36.24
64533000	COT. CAISSE RETRAITE CADRES	4 727,37	3 924,54	20.46
64534000	PREVOYANCE	949,12	991,36	-4.26
64534100	MUTUELLES	905,04	891,60	1.51
64580000	CHARGES SOC/PROV CP	431,72	27,12	NS
64580100	MEDECINE DU TRAVAIL	198,00	312,00	-36.54
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		3 375,13	2 867,53	17.7
68112000	DOTATION AMORT. IMMO. CORPORELLES C	437,50	17,94	NS
68112100	DOTATION AMORT. IMMO. CORPORELLES F	2 937,63	2 849,59	3.09

ASS. Atmosphères

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019	%
Autres charges	4 425,46	5 567,83	-20.52
65110000 REDEVANCES POUR CONCES., BREVETS ..	0,00	102,00	-100
65160000 DROITS D'AUTEURS, SACEM	4 414,39	5 411,36	-18.42
65160100 SACEM CINE CLUB	0,00	46,85	-100
65880000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CINE CL	1,00	0,74	35.14
65881000 CHARGES DIVERSES DE GESTION FESTIVA	10,07	6,88	46.37
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>426 533,67</i>	<i>405 297,03</i>	
Résultat d'exploitation	-357,67	43 578,31	
Produits financiers autres intérêts et produits assimilés	128,84	180,26	-28.53
76800000 INTERETS DES PLACEMENTS CINE CLUB	118,78	171,83	-30.87
76810000 INTERETS DES PLACEMENTS FESTIVAL	10,06	8,43	19.34
<i>Total des produits financiers</i>	<i>128,84</i>	<i>180,26</i>	
Résultat financier	128,84	180,26	
Résultat courant avant impôt	-228,83	43 758,57	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 962,17	368,24	975.97
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	3 962,17	368,24	975.97
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<i>3 962,17</i>	<i>368,24</i>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	250,00	35,00	614.29
67120000 PÉNALITÉS AMENDES	250,00	35,00	614.29
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	<i>250,00</i>	<i>35,00</i>	
Résultat exceptionnel	3 712,17	333,24	
Total des produits	430 267,01	449 423,84	-4.26
Total des produits	430 267,01	449 423,84	-4.26
Total des produits	430 267,01	449 423,84	
Total des charges	426 783,67	405 332,03	5.29
Total des charges	426 783,67	405 332,03	5.29
Total des charges	426 783,67	405 332,03	
Excédent ou déficit	3 483,34	44 091,81	